

Annnonce de fermeture du site d'EP Systems SA à Neuchâtel

Le Département de l'économie apprend avec regret cette décision et mettra tout en œuvre pour accompagner les collaborateurs de l'entreprise

Le Département de l'économie (DEC) apprend avec regret la décision du Groupe Aptar, basé à Chicago et propriétaire de la société neuchâteloise EP Systems SA, de transférer ses activités en Allemagne et en France de manière progressive durant l'année 2013. La société, active dans le domaine des sprays et pompes pour le médical et les parfums, souhaite augmenter sa compétitivité sur le long terme et améliorer l'efficacité de son organisation. C'est pour cette raison que dans le cadre des restructurations touchant d'autres sites européens, le groupe envisage sérieusement de fermer le site de production de Neuchâtel, qui compte aujourd'hui 108 collaborateurs. La phase de négociation avec les collaborateurs aura lieu jusqu'au 16 novembre. Si aucune autre solution n'est trouvée d'ici là, il est prévu que les licenciements aient lieu par phase dans le courant de l'année 2013. Le DEC a d'ores et déjà pris les contacts nécessaires pour déployer les efforts attendus, en particulier par le biais du Service de l'emploi et de la Caisse cantonale d'assurance-chômage. Le conseiller d'Etat Thierry Grosjean, chef du DEC, a rencontré lundi soir 5 novembre 2012 la direction de EP Systems SA et a assuré que tout serait fait pour accompagner au mieux les personnes touchées par la fermeture du site.

C'est dans le cadre de l'optimisation de ses sites européens, notamment en Allemagne et en Italie, que le Groupe américain Aptar a décidé de procéder à la fermeture de la société EP Systems SA basée en ville de Neuchâtel. Pour des raisons de compétitivité, le site de production de Neuchâtel, qui compte aujourd'hui une centaine de collaborateurs dans des activités de production à gros volumes et à faible valeur ajoutée, est contraint de cesser ses activités. Il s'agira d'un transfert des activités de production sur un site existant en Allemagne près de Constance d'ici à fin 2013.

Le conseiller d'Etat Thierry Grosjean, chef du DEC, a rencontré lundi soir 5 novembre 2012 la direction de la société. Il ne peut que déplorer la décision du groupe américain qui détient EP Systems SA. La direction a assuré qu'un plan social pour tous les employés, qui comprend des indemnités de départ ainsi que, selon les circonstances, un service de reclassement, était prévu. Les licenciements seront échelonnés depuis la fin du mois de février 2013 jusqu'au 31 décembre 2013. Les offices régionaux de placements (ORP) à travers le Service de l'emploi, ainsi que la Caisse cantonale d'assurance-chômage (CCNAC), sont au front pour permettre un accompagnement optimal de tous les collaborateurs impactés par cette décision.

Pour le conseiller d'Etat Thierry Grosjean, «c'est avec amertume que nous apprenons cette nouvelle alors que les prévisions économiques ne sont guère réjouissantes. Plus que jamais, le canton doit continuer à améliorer ses conditions cadres. Nous ne pouvons nous reposer sur les 2.700 emplois créés en une année dans le canton. Même si des décisions stratégiques sont prises de l'autre côté de l'Atlantique par des groupes sur lesquels notre canton n'a que peu d'emprise, nos efforts doivent se poursuivre pour que l'attractivité de la région soit plus importante. Cela passe par un soutien de la part de l'Etat aux entreprises actives sur notre territoire, à une meilleure adéquation entre l'offre et la demande d'emplois notamment via des formations ciblées pour nos demandeurs d'emplois, mais également par des réformes telles que la réforme de la fiscalité des entreprises ou encore celle de la fiscalité des personnes physiques».

Pour de plus amples renseignements:

**Thierry Grosjean, conseiller d'Etat, chef du Département de l'économie,
tél. 032 889 48 00.**

Neuchâtel, le 6 novembre 2012